



IMAGERIE DU PAYS DE RANCE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

Le savez-vous ?

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.



approche, car les images doivent être ensuite analysées plus en détail par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.

▪ Ce que vous devez faire

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ? oui non

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou anti-agrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardegic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.

Êtes-vous allergique à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non

Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ? oui non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? oui non

Allaitez-vous ? oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer (notamment toute opération chirurgicale) et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....
.....

▪ Apportez le jour de l'examen :

- ▶ La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...).
- ▶ Tous vos résultats d'analyses de sang.
- ▶ Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...).
- ▶ La liste écrite des médicaments que vous prenez.

▪ Avant de vous rendre à l'examen :

Il existe des précautions indispensables à prendre avant l'examen :

- ✓ Eliminer les contre indications :
 - saignements gynécologiques abondants,
 - infection génitale évolutive ou mineure,
 - grossesse avérée ou « possible » d'où la règle de
- ✓ Réaliser l'examen entre le 8^{ème} et le 12^{ème} jour du cycle

Une prémédication s'avère la plupart du temps inutile sauf si la patiente est très anxieuse.

Dans le cas particulier d'un contrôle post opératoire d'une chirurgie de stérilité tubaire, il conviendra d'avoir un bilan biologique « infectieux » normal.



▪ **Pour l'examen :**

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.
Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

▪ **Après l'examen :**

- ▶ Semi repos ou repos

Si besoin, reprenez contact avec notre Cabinet.

Dans l'immense majorité des cas, vous ne ressentirez rien de particulier. N'hésitez pas cependant à signaler à l'équipe tout événement qui vous paraîtrait anormal.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur a personnellement rempli
cette fiche le et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature